CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E58249** **VALABLE JUSQU'AU** **07/04/2027**

ÉDITÉ LE 03/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2000

Raison sociale : MENUISERIE VOYE & FILS

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 27/05/2022

Capital : 8 000

3 CHEMIN DE LA RUELLETTE
21160 PERRIGNY-LES-DIJON

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DIJON 433107885

Siret : 433 107 885 00017

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 4028478

Assurance Responsabilité Travaux :
GAN 57403185

Assurance Responsabilité Civile :
GAN 57403185

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 03 80 58 82 28 **Fax :**

Portable : 06 08 42 61 64

Responsabilité légale :
VOYE LOÏC PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : contact@menuiserie-voye.fr

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 259 175 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4312	Fourniture et pose de menuiserie intérieure en bois	7	27/01/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

03/03/2026 11:12

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.